

DELIBERATION N° 0 DE L'ASSEMBLEE DE CORSE**SEANCE DU**

L'an , le , l'Assemblée de Corse, convoquée le , s'est réunie au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Jean-Guy TALAMONI, Président de l'Assemblée de Corse.

ETAIENT PRESENTS : Mmes et MM.

L'ASSEMBLEE DE CORSE

- VU** le Code général des collectivités territoriales, titre II, livre IV, IV^{ème} partie,
- VU** la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 relative à la transparence financière des aides octroyées par les personnes publiques et notamment son article 10,
- VU** la note n° 2018-DEFIDEC-01 de la Directrice Générale du Centre National pour le Développement du Sport du 2 février 2018 relative à la répartition et aux orientations des subventions de la part territoriale du CNDS pour 2018, attribuant à la région Corse un montant de 57 954 € tant en autorisations d'engagement (AE) qu'en crédits de paiements (CP),
- VU** la note n° 2018-DEFIDEC/DS-02 de la Directrice Générale du Centre National pour le Développement du Sport du 5 juin 2018 relative à la part complémentaire des crédits du CNDS pour 2018, attribuant à la région Corse un montant complémentaire de 57 954 € tant en autorisations d'engagement (AE) qu'en crédits de paiements (CP),
- VU** la délibération n° 18/109 AC de l'Assemblée de Corse du 26 avril 2018 portant désignation des membres de la commission territoriale pour le développement du sport en Corse,
- VU** la délibération n° 18/139 AC de l'Assemblée de Corse du 30 mai 2018 portant adoption du règlement budgétaire et financier de la Collectivité de Corse,
- VU** la délibération n° 18/140 AC de l'Assemblée de Corse du 30 mai 2018 portant approbation du budget primitif de la Collectivité de Corse pour l'exercice 2018 et notamment le programme N4512 (CNDS 2018),
- VU** la délibération n° 18/362 AC de l'Assemblée de Corse du 25 octobre 2018 portant approbation du budget supplémentaire de la Collectivité de Corse

pour l'exercice 2018 et notamment le programme N4512 (CNDS 2018),

VU l'avis de la commission territoriale pour le développement du sport en Corse en date du 4 octobre 2018,

VU la saisine du représentant de l'Etat en date du XXX 2018,

SUR rapport du Président du Conseil Exécutif de Corse,

VU l'avis n° 2018- du Conseil Economique, Social, Environnemental et Culturel de Corse, en date du 2018,

SUR rapport de la Commission de l'Education, de la Culture, de la Cohésion Sociale et de la Santé,

SUR rapport de la Commission des Finances et de la Fiscalité,

APRES EN AVOIR DELIBERE

ARTICLE PREMIER :

AFFECTE pour 2018 les crédits aux associations bénéficiaires du Centre National pour le Développement du Sport, conformément au tableau joint en annexe, pour un montant total de **57 954 euros**.

ARTICLE 2 :

Les subventions seront imputées sur la ligne budgétaire suivante du budget 2018 de la Collectivité de Corse : chapitre 933 - fonction 326 - compte 65748 - programme N4512 - Centre National pour le Développement du Sport 2018.

ARTICLE 3 :

La présente délibération fera l'objet d'une publication au recueil des actes administratifs de la Collectivité de Corse.

Ajaccio, le

Le Président de l'Assemblée de Corse,

Jean-Guy TALAMONI